

Conseil de quartier de Val Fleury

Webinaire séance plénière n°5 — Lundi 1er mars 2021



Ordre du jour webinaire

- 19h : Appel des participants
- 19h10 (40'): Point sur les projets dans le quartier par les services techniques de la Ville et de GPSO
- 19h50 (20'): Questions réponses sur l'actualité du quartier avec D. Larghero, maire de Meudon
- 20h10 (5'): Point budget participatif, appel à volontaires pour participer une étude de lectorat de Chloroville
- 20h15 : Fin de la réunion

LE POINT SUR LES PROJETS DANS LE QUARTIER

Sécurisation de l'arche ferroviaire rue Arnaudet



Travaux de sécurisation sous l'arche de l'ouvrage SNCF, rue Arnaudet

Calendrier des travaux :

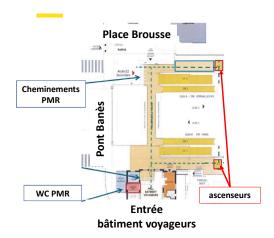
• 18/02 : Mise en place de l'échafaudage

15/03 : Travaux de sécurisation

30/03 : Repli de l'échafaudage

GARE RER C: DÉMARRAGE DES TRAVAUX

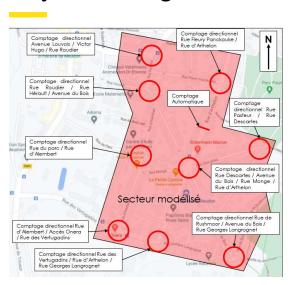






- Réaménagement et accessibilité du bâtiment voyageurs
- Réfection du revêtement des deux quais
- Mise aux normes de l'éclairage, de la passerelle et des deux escaliers fixes
- Modernisation du contrôle automatique des billets
- Maintien du Relay et du Photomaton
- Fin des travaux : début 2022.

Projet d'aménagement Arthelon



Réalisation d'une **étude de circulation** en septembre pour établir plusieurs hypothèses.

3 scénarii ont été proposé :

- Mise en sens unique entre l'avenue du bois et Vertugadins de la rue d'Alembert vers le nord + mise en sens unique de la rue d'Arthelon vers le sud entre la rue de l'Hérault et la rue des vertugadins + mise en sens unique de la rue des vertugadins vers l'ouest
- Inversion du sens de circulation de la rue Banès
- Scénario intermédiaire la reprise des aménagements du scénario 1 + maintien du double sens sur la rue d'Arthelon

Aucun scénario proposé n'est satisfaisant

Les travaux de voirie dans le quartier (Ville et GPSO)

Les aménagements de voirie :

- Rue de la petite fontaine : Rénovation de l'ensemble des revêtements de la chaussée et des trottoirs
- Rue Rushmoor : Fin des travaux début mars, reprise de la circulation.
- Avenue Jean Jaurès: Travaux estivaux, rénovation du revêtement de chaussée et création de ralentisseurs entre la rue du Val et la rue Edouard Manet

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques :

- Sentier des Briants
- Sentier des Mauduits
- Rue Pasteur

Végétalisation des talus SNCF



Conventions d'occupation des talus SNCF rue Jean Jaurès et rue de Paris signées

Plusieurs objectifs:

- Développer l'éco-pâturage
- Préservation de la biodiversité
- Retrait des panneaux publicitaires lorsque c'est possible
- Lutte contre les ilots de chaleur

Rénovation des structures sportives du quartier



• Couverture des terrains de tennis à René Leduc : Couverture et réfection totale de deux terrains de tennis, d'un court extérieur, et création d'un terrain de mini-tennis.

Livraison prévue début du 4ème trimestre



• Création d'un city stade au Parc Paumier : Transformation du terrain de basket en city stade avec football et basket en accès libre avec la création d'une structure multisports.

Démarrage des travaux au printemps.

VOS QUESTIONS

Vos questions

- Serait-il possible de créer des groupes de travail sur la refonte et la bonne application de la charte des devantures d'enseignes ?
- La vitesse excessive de certains véhicules rue Paul Bert
- Le problème récurrent des déjections canines
- Le sentier latéral (partie qui descend de l'avenue Paul Bert à la rue de la Belgique) est dans un piteux. Serait-il possible de le nettoyer et l'embellir?
- Questions diverses autour de la piscine

BUDGET PARTICIPATIF

Budget participatif

Annonce des résultats définitifs : Mercredi 3 mars 14H

Forte participation des meudonnais : 3673 votes numériques 1580 participants



ÉTUDE DE LECTORAT CHLOROVILLE

Chloroville : votre avis nous intéresse



Participation à deux ateliers

- Ligne éditoriale
- Maquette



DIRECTION DE LA COMMUNICATION SERVICE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Conseil de quartier Val-Fleury Webinaire – lundi 1^{er} mars 2021

Présidence de séance : Denis LARGHERO, maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Francine LUCCHINI, Maire adjointe, vice-présidente du Conseil de quartier, Antoine DUPIN, Maire adjoint, vice-président suppléant.

Participants: Evelyne AGBOTON, Joyce BRIAND, Patricia CALANT, Yoann COURANT, Angélique DIKRANIAN, François DUFFAURE, Barbara ELVERY, Marie FAGE, Malika GUILLERM, Marie De MIRAMON, Daniel RACLOT, Christophe RIALAN, Philippe RICHARD, Éric ROBBIANI, Daniel SAINT-HAMON, Frédéric SAKHOCHIAN, Christiane SAMUEL, Yves TERRIEN, Véronique THIBAULT

Absents excusés : Francine LUCCHINI, Maire adjointe, vice-présidente du Conseil de quartier, Michel LACHAMBRE.

Absents : Thierry EMERDJIAN, Béatrice de FAVITSKI, Fabrice HERRAULT, Caroline LEMERCIER, Jean MENARD, Marion TACHÉ.

Intervenants: Nicolas DEVERRE, directeur territorial Grand Paris Seine Ouest, Alain BASTIAN, directeur de l'environnement urbain Ville de Meudon, Florentin SOLOIS, chef de projet démocratie participative.

En introduction, Antoine DUPIN explique qu'en raison du contexte sanitaire qui nous empêche de tenir les séances plénières en présentiel, ces séances deviennent des webinaires, menés en visioconférence pour maintenir le lien entre services municipaux et conseillers de quartier.

LES PROJETS A VAL-FLEURY

SÉCURISATION DE L'ARCHE FERROVIAIRE RUE ARNAUDET

La SNCF mène actuellement des travaux de sécurisation sur l'arche ferroviaire rue Arnaudet, suite à l'apparition de fissures, qui ne menacent toutefois pas la structure de l'édifice. Le Maire rappelle que c'est le signalement des conseillers de quartier qui a permis que ces travaux soient réalisés.

GARE RER DE VAL FLEURY

Les travaux d'accessibilité PMR commenceront début avril et dureront 10 mois. Des nuisances exceptionnelles (travaux de nuit ou le weekend) pourront avoir lieu lorsque les travaux s'approcheront des voies ferrées, qui nécessitent d'intervenir hors période de circulation des trains. Les riverains seront informés au préalable.

Denis LARGHERO confie que la réfection du garde corps du pont n'est pas acquise en raison de la multiplicité d'équipes de la SNCF différentes et d'interlocuteurs qui opèrent sur ce dossier. Aucun impact sur le stationnement public n'est à prévoir.

La Ville a également chargé GPSO de réaliser une étude pour aménager l'espace actuellement occupé par la base vie pour faire en sorte que le flux de passagers passe par l'intérieur du bâtiment voyageur une fois les travaux terminés. Une réflexion sera menée sur les traversées piétonnes et les stationnements cyclistes.

PROJET D'AMÉNAGEMENT ALEMBERT-ARTHELON

Une étude de circulation a été réalisée au mois de septembre aux alentours de la gare RER, afin de trouver une solution pour limiter la vitesse et réduire la circulation rues d'Alembert et d'Arthelon.

Parmi les trois scénarii proposés, aucun n'est pleinement satisfaisant, ne faisant que reporter la circulation sur l'avenue Louvois et l'avenue du Bois. Le Maire rappelle que les conditions de circulation sont actuellement particulières en raison des travaux du Grand Paris Express à Boulogne et des travaux du tramway à Clamart et au Plessis-Robinson. De nouvelles propositions seront prochainement étudiées.

TRAVAUX DE VOIRIE

- Les travaux rue Rushmoor, suite à l'effondrement du mur d'une propriété, s'achèvent en mars et la circulation reprendra alors son cours habituel. GPSO prévoit des travaux sur la voirie en 2023.
- GPSO prévoit des travaux durant la période estivale, à compter de début juillet, sur l'avenue Jean Jaurès. Ils comprendront la rénovation du revêtement de chaussée et la création de ralentisseurs entre la rue du Val et la rue Edouard Manet ainsi que la rénovation de l'éclairage public et du réseau d'alimentation entre la rue Edouard Manet et la rue de Paris.
- Des travaux d'enfouissement des réseaux sont également programmés par la Ville en avril/mai sentiers des Brillants, sentier des Mauduits, rue Pasteur et rue de la petite fontaine.
 A l'issue des enfouissements rue de la petite fontaine, GPSO prévoit la réfection du revêtement de chaussée ainsi que l'ajout de ralentisseurs.

TALUS SNCF

Des conventions d'occupation des talus de la SNCF, avenue Jean Jaurès et rue de Paris, ont été signées avec le service juridique de la SNCF. Jusqu'à présent, la SNCF laissait pousser la végétation avant de procéder à des coupes à blanc, traumatisantes pour la faune et la flore.

Désormais gérés par la Ville, plusieurs projets doivent voir le jour prochainement comme le développement de l'éco-pâturage ou la végétalisation contre le réchauffement climatique. Le Maire précise qu'un effort sera effectué pour obtenir lorsque la loi le permet le retrait des panneaux publicitaire, les panneaux Decaux ne pouvant qu'être déplacés. Depuis la réunion, la panneau publicitaire avenue Jean Jaurès, à côté de l'arrêt de bus Viaduc, a été retiré.

Une conseillère demande à ce que le talus en face de la rue des Grimettes puisse bénéficier des mêmes aménagements. La Ville lui répond que la SNCF a déclaré ce talus sensible, suite à des glissements de terrains, le rendant de facto inaccessible pour la Ville.

Denis LARGHERO se félicite que Meudon soit la première ville à travailler de la sorte avec la SNCF sur la gestion des talus.

RÉNOVATION DES STRUCTURES SPORTIVES

La Ville mène actuellement des travaux de couverture et de réfection de deux terrains de tennis ainsi que la création d'un espace dédié au mini-tennis. La fin des travaux est prévue pour le début du 4^{ème} trimestre. Des travaux sont également prévus sur les espaces verts à l'automne.

La création d'un City Stade est également prévue au parc Paumier. Une structure multisports permettant la pratique en accès libre du football et du basket sera ainsi créée. Le marché étant notifié fin mars, le début des travaux est prévu pour le printemps.

BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE SIGEIF

Le Maire explique qu'il souhaite soumettre aux conseillers l'emplacement des futures bornes de recharge des véhicules électriques. L'idée est de définir collégialement leur emplacement en fonction du retour des conseillers, sachant qu'une borne comporte 2 blocs prises et peut donc recharger 2 véhicules.

Toutes les bornes seront centralisées au SIGEIF, qui a récupéré la compétence IRVE (Infrastructures de **R**echarge de **V**éhicules **E**lectriques) suite à sa délégation par GPSO.

Une conseillère fait remarquer qu'il sera nécessaire d'inclure dans la réflexion le fait que certains automobilistes restent sur ces places après avoir rechargé leur véhicule. Lui est précisé que des bornes de recharge lente et de recharge rapide existent, et que le choix du type de borne sera fait en fonction des pratiques d'utilisation constatées.

LES QUESTIONS AU MAIRE

Une conseillère souhaite que soit créé un groupe de travail pour refondre la charte des devantures d'enseignes commerciales. S'appuyant sur l'exemple du kebab place Brousse, elle constate que cette charte, censée garantir l'harmonie du paysage urbain, n'est pas appliquée. Un autre conseiller fait remarquer que la devanture du Franprix ne respecte pas non plus les engagements pris. Un groupe sera mis en place prochainement avec les conseillers volontaires des 5 quartiers.

Un conseiller signale la vitesse excessive de certains véhicules avenue Paul Bert. L'implantation de ralentisseurs est difficile sur cette voie en raison des nuisances sonores que cela engendrerait. De plus, les radars pédagogiques installés démontrent qu'il s'agit plus d'un sentiment de vitesse excessive, les automobilistes ne dépassant que rarement les limitations.

Sur le problème des déjections canines, le Maire rappelle les actions mises en place : mise à disposition de canisettes, passage de médiateurs canins dans les quartiers, campagnes de sensibilisation au moyen d'affiches...

A la demande d'un conseiller, la Ville précise que la requalification du sentier latéral est prévue en 2021 ainsi que des travaux d'éclairage.

Au sujet de la piscine, le Maire informe qu'un projet global, incluant la piscine mais également le complexe René Leduc est prévue à l'issue du mandat. Les premières études seront menées dans l'année. Il précise que Vert Marine, l'exploitant de la piscine Guy Bey, est régulièrement remis en concurrence.

BUDGET PARTICIPATIF ET ÉTUDE DE LECTORAT DU CHLOROVILLE

La période de vote étant achevée, les projets lauréats sont désormais connus. La création d'un café associatif dans l'ancienne brasserie du Val, projet ayant suscité un fort engouement des riverains, et coup de cœur du Conseil de quartier, fait parti des lauréats.

La Ville annonce aussi qu'une étude de lectorat du Chloroville va être lancée. Afin d'adapter au mieux le magazine municipal aux attentes des habitants, la participation volontaire de deux conseillers par Conseil est souhaitée. Cette étude prendra la forme de quelques réunions d'ici l'été où les volontaires seront interrogés sur leurs pratiques de lecture et leurs recommandations pour améliorer le Chloroville.

Meudon, le 8 mars 2021.